

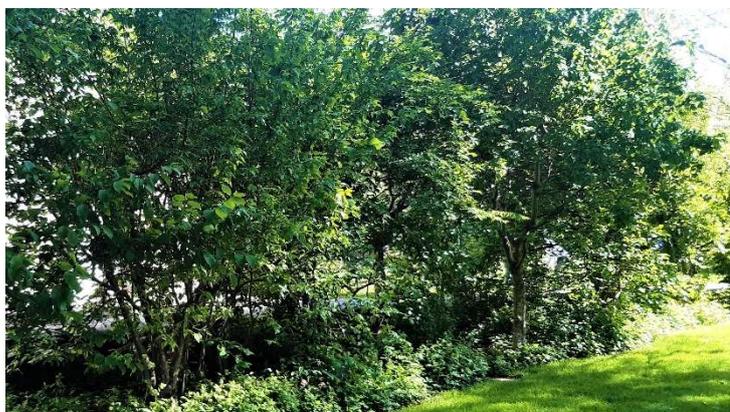
Haies Vives

Généralité et bénéfices

Une haie composée d'essences indigènes et entretenue extensivement remplit des fonctions paysagères et ornementales mais aussi des fonctions écologiques. Ces caractéristiques font des haies indigènes des structures plus favorables à la biodiversité et moins coûteuses à l'entretien que les haies exotiques ou monospécifiques.

Par ses caractéristiques et par sa diversité, une haie d'essences indigènes offre un panel de couleurs, de formes, d'odeurs, de fleurs et de fruits évoluant au cours des saisons. Elles sont favorables à la nature ainsi qu'au bien-être de la population qui bénéficie directement de cette diversité dans son cadre de vie.

Elles constituent des couloirs à faune et permettent de connecter différentes structures ensemble, mais participent également à la régulation climatique en milieu urbain. Pour finir, ce type de haie ne demande qu'un entretien restreint, en comparaison à une haie monospécifique, composée d'essences exotiques comme le thuya ou les lauriers.



Haies vives, source : Luc Marggi

Plantation

Choix des végétaux

Une haie vive est composée d'arbustes à faible développement et de petits arbres. Une analyse préalable de l'ensoleillement, des particularités hydriques, de l'espace disponible et des objectifs de la plantation est nécessaire pour un choix pertinent des essences.

Lors de la plantation, pour optimiser l'effet positif sur la biodiversité, il est important de sélectionner un maximum de végétaux indigènes divers, dont environ un tiers d'épineux. Ces derniers offriront des abris à la faune environnante. Les arbustes à fleurs (mellifères), à fruits doivent également être privilégiés.

La fourniture de plants suisses auprès d'une pépinière locale garantit un meilleur taux de reprise et un patrimoine génétique propice aux conditions climatiques.

Essences à éviter

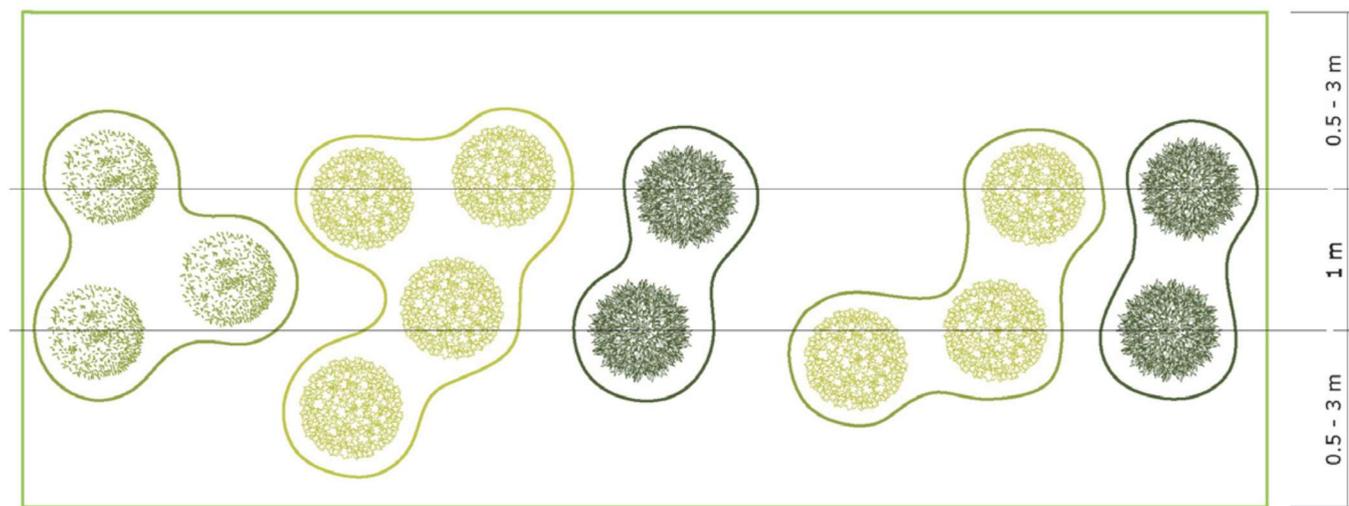
Certaines essences indigènes peuvent être vectrices de maladies et de parasites (liste [ici](#)). Le secteur des Parcs et Jardins de la Ville, reste à disposition pour complément d'information.

Quand planter et tailler

<u>Période</u>	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Plantation												
Taille												

Plan de plantation :

La plantation doit se faire par groupe de 2 à 5 sujets de la même essence. Cela permet de limiter la concurrence entre espèces. Les arbustes peuvent être disposés sur une seule ligne ou en quinconce. Il faut compter 1 à 2 arbustes au m².



- Arbustes à croissance rapide : noisetier, sureau noir, etc.
- Arbustes à croissance moyenne : cornouiller, églantier, viorne lantane, troène, etc.
- Arbustes à croissance lente : nerprun purgatif, fusain, prunellier, groseiller, etc.

Source : canton de Vaud / C10 Haies d'essences indigènes

Coûts des fournitures

La fourniture des plants est variable selon les essences et leurs dimensions. Il faut compter environ :

- Plants forestiers à racines nues (H : 40-60 cm) : CHF 5.- à 9.-
- Plants forestiers à racines nues (H : 60-100cm) : CHF 6.- à 10.-
- Container (H70-100cm) : CHF 20.- à 25.-
- Grand container donnant un effet visuel plus rapide (H : 120 – 175cm) : CHF 35.- à 55.-

Dimensions

En fonction de l'espace à disposition, la haie peut avoir une largeur variable. Plus elle est large, plus son potentiel écologique est important.

Dans les espaces limités, il est tout de même important de prévoir au minimum une largeur de haie de 1 mètre, afin que les végétaux puissent se développer de façon correcte et également pour limiter l'intensité de l'entretien futur.

Lors du développement d'un projet de plantation sur domaine privé, il est, de ce fait, très intéressant de regarder avec ses voisins s'il serait possible d'étendre le projet à leurs parcelles également, ce qui permet de favoriser la fonction de corridors biologiques de ces haies.

Normes légales vaudoises pour la plantation de haies

La plantation de haies doit respecter les prescriptions de la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, I 4 05), ainsi que du code rural et foncier (211.41), du règlement d'application de la loi sur les routes (RLRou, 725.01.1) et du règlement communal de protection des arbres (ce règlement est à trouver sur la page internet suivante).

Droit public (ex. bord de chaussée)

- Plantation à au moins 1 mètre de la limite avec la voie publique.
- De 1 à 3 mètres de la voie publique : hauteur maximum 2 mètres.
- De 3 à 6 mètres de la voie publique : hauteur maximum de 9 mètres.
- A partir de 6 mètres : hauteur libre pour autant que l'implantation respecte le droit privé.

Droit privé (limite de propriété privée)

- Plantation à au moins 0.5 mètre d'une limite de propriété privée.
- La hauteur maximum de la haie séparant deux fonds ne peut pas dépasser 2 mètres sans l'accord du propriétaire voisin.
- Si la hauteur souhaitée est supérieure, le propriétaire doit éloigner la plantation de la distance minimale égale au 2/3 de ce qui excède la hauteur légale.



Source : Canton de Vaud / C10 Haies d'essences indigènes

Entretien

Les haies indigènes ne nécessitent pas d'être taillées les premières années. Il est cependant nécessaire d'effectuer un suivi afin de prévenir l'implantation de néophytes telles que solidage, buddleia ou robinier.

Après cette période préalable, les haies nécessitent un entretien adapté afin de conserver leur gabarit, ainsi qu'une structure et une composition diversifiées.

Cet entretien devrait systématiquement être effectué sur une seule partie du linéaire. Ces interventions sectorisées permettent le maintien de zones refuges intactes pour la faune. Ces interventions devraient, en principe, être effectuées en-dehors de la période de nidification des oiseaux.

Entretien de 1 à 3 ans

Arrosage : 20 litres par plants / 4 à 8 arrosages par année, il devra être adapté selon les conditions climatiques. Dans la mesure du possible, favoriser l'irrigation par récupération des eaux de pluie.

Fauche : 1-2 fauches annuelles de la strate herbacée.

Taille : éviter toute taille durant les 3 premières années.

Entretien après 3 ans

Arrosage : plus de besoin, les plants sont autonomes. Dans la mesure du possible, favoriser l'irrigation par récupération des eaux de pluie.

Fauches : plus de besoin, les plants couvriront suffisamment l'espace.

Taille : tous les 3 à 10 ans, à adapter selon la plantation et l'espace à disposition (cas par cas), matériel à utiliser : scie, sécateur, voire tronçonneuse

	<p>Recépage : S'effectue sur les essences à fort développement et rejetant de la souche. Il consiste à rabattre l'ensemble du plant à 20 cm du sol.</p>
	<p>Sélection sur souche : Consiste à éliminer les vieux rameaux pour privilégier le développement des nouveaux.</p>
	<p>La taille de gabarit : Consiste à tailler les rameaux (souvent ceux de l'année) afin de maintenir le volume du plant face à des contraintes (place, sécurité etc.). Ce procédé est à éviter et il vaut mieux implanter des haies lorsque la place à disposition est suffisante.</p>

Source : Canton de Vaud / C10 Haies d'essences indigènes

Comment favoriser la biodiversité d'une haie ?

Maintenir un ourlet herbacé : Un ourlet d'au moins 1 mètre de large de part et d'autre de la haie participe grandement à l'attrait de celle-ci pour la biodiversité. Il doit donc être entretenu extensivement par une fauche annuelle en septembre ou au minimum tous les 3 ans. Si la longueur de la haie le permet, la fauche par secteur permet de maintenir une zone refuge non fauchée pour la petite faune.

Créer des sinuosités dans la haie : Ces dernières atténuent la monotonie d'une haie rectiligne et favorisent la diversité et la colonisation par les oiseaux nicheurs.

Mettre en place des tas de branches ou de bois : Ces structures, qu'il est possible de créer à partir des déchets de taille différentes, offrent un abri bienvenu pour la petite faune et un garde-manger pour les insectes se nourrissant de bois mort.

Créer des tas de pierres (murgier) : Ces aménagements, à réaliser sur les sites naturellement pierreux, sont appréciés des reptiles et des insectes. Ils doivent être implantés du côté sud de la haie, là où ils pourront être réchauffés par le soleil.

Espèces	Hauteur moyenne (m)	Epineux	Exigence en lumière	Gradient hydrique du sol	Fruits	Intérêts paysagers	Intérêts écologiques	Recépage possible
Amélanchier (<i>Amelanchier ovalis</i>)	3		☀☀☀☀	Sec à très sec	✂	Fleurs blanches; couleur automnale	🍏	
Argousier (<i>Hippophae rhamnoides</i>)	4	x	☀☀☀☀	Large amplitude		Feuilles argentées; baies orange	🍏 🏠	
Aubépine épineuse (<i>Crataegus laevigata</i>)	5	x	☀☀☀	Bien drainé à drainage moyen	✂	Fleurs blanches	🍏 🏠	
Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)	5	x	☀☀☀☀	Large amplitude	✂	Fleurs blanches	🍏 🏠	
Bois de Sainte-Lucie (<i>Prunus mahaleb</i>)	4		☀☀☀☀	Sec à très sec		Fleurs blanches parfumées	🍏 🐝	X
Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>)	4		☀☀☀	Drainage moyen à plutôt humide	☠	Floraison décorative ;	🐝	
Buis (<i>Buxus sempervirens</i>)	2		☀☀☀	Sec à très sec	☠	Feuilles persistantes	🏠 🐝	X
Charme (<i>Carpinus betulus</i>)	25		☀	Large amplitude		Feuillage marcescent	🏠 🍃	X
Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>)	4		☀☀☀	Bien drainé à drainage moyen	☠	Fleurs blanches et jaunes, parfumées	🐝	
Clématite des haies (<i>Clematis vitalba</i>)	6		☀☀☀	Large amplitude	☠	Fleurs blanches et fruits décoratifs	🍏	
Cornouiller mâle (<i>Cornus mas</i>)	7		☀☀☀	Sec à très sec	✂	Fleurs jaunes	🍏 🐝	
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	4		☀☀☀	Large amplitude	☠	Tiges rouges	🐝	X
Cytise faux-ébénier (<i>Laburnum anagyroides</i>)	8		☀☀☀	Sec à très sec		Inflorescences jaunes en grappes	🐝	
Eglantier (<i>Rosa canina</i>)	3	x	☀☀☀	Sec à très sec	✂	Fleurs roses, parfumées	🐝 🍏 🏠	
Épine noire (<i>Prunus spinosa</i>)	3	x	☀☀☀☀	Sec à très sec	✂*	Fleurs blanches	🍏 🏠	
Épine-vinette (<i>Berberis vulgaris</i>)	3	x	☀☀☀☀	Sec à très sec		Fleurs jaunes décoratives	🍏 🐝	
Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	15		☀☀☀	Bien drainé à drainage moyen		Feuilles rouges en automne	🐝 🍃	X
Fusain (<i>Evonymus europaeus</i>)	6		☀☀☀	Bien drainé à drainage moyen	☠	Fruits rose-orange ; couleur automnale	🐝	X
Groseillier épineux (<i>Ribes uva-crispa</i>)	2	x	☀	Bien drainé à drainage moyen	✂	Petites fleurs blanches	🐝 🍏 🏠	
Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)	8	x	☀	Drainage moyen à plutôt humide	☠	Feuilles brillantes et persistantes	🍏	
If (<i>Taxus bacata</i>)	9		☀☀☀	Bien drainé à drainage moyen	☠	Feuilles persistantes	🍏	X

Merisier (<i>Prunus avium</i>)	15		Drainage moyen à plutôt humide		Floraison décorative		
Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i>)	4		Bien drainé à drainage moyen		Fleurs vertes		
Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	6		Bien drainé à drainage moyen		Floraison précoce : chatons ; noisettes		X
Saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	10		Drainage moyen à plutôt humide		Chatons duveteux		X
Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>)	10		Large amplitude		Chatons duveteux		X
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	8		Drainage moyen à plutôt humide		Fleurs blanches		X
Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>)	5		Large amplitude		Fleurs blanches		X
Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>)	4		Sec à très sec		Fleurs blanches ; couleur automnale		X
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	5		Drainage moyen à plutôt humide		Floraison blanche décorative		X

Exigences en lumière

Ombre	
Lumière/ mi-ombre	
Lumière	

Fruits

Comestibles	
Com. après gelée	
Toxiques	

Intérêts écologiques

Refuge faune	
Fleurs mellifères	
Graines	
Fruits	

Source : Canton de Vaud